



Saint-Laure

BULLETIN MUNICIPAL

2021



La villa du repos

© Photo : Pierre Belmont – 1^{er} prix concours photo

2021 Sommaire

p. 3 Edito du Maire

Vie municipale

- p. 4 Commission Travaux, Urbanisme, Environnement et Agriculture
- p. 7 Commission Finances, Affaires Générales, Ressources Humaines et Sécurité
- p. 10 Commission Affaires Associatives, Culturelles et Enfance Jeunesse
- p. 12 Commission Communication et Vie Locale
- p. 14 Affaires sociales - CCAS
- p. 16 Bien vivre ensemble
- p. 17 Sécurité
- p. 18 Cérémonies 2021

Vie culturelle et associative

- p. 20 Forum des associations
- p. 21 Les Bazets en fête par l'AAC
- p. 24 Saint-Laure, mémoire et patrimoine
- p. 26 Place du village
- p. 26 FNACA - Anciens combattants
- p. 27 L'amicale des Sapeurs-Pompiers
- p. 28 Le VII des Bazets
- p. 29 Le Tennis Club de Saint-Laure
- p. 30 La Dynamite
- p. 31 La médiathèque
- p. 31 La ligue contre le cancer
- p. 32 Société de chasse de Saint-Laure
- p. 32 Balinzat

Informations communautaires

- p. 33 La mission locale
- p. 33 Evolution du tarif de l'assainissement
- p. 34 Riom Limagne et Volcans (RLV)

Vie pratique et économique

- p. 36 Démarches administratives
- p. 36 Annuaire des artisans de Saint-Laure
- p. 37 La mobilité

Etat Civil

- p. 38 Naissances - Décès

Calendriers 2022

- p. 39 Calendrier des conseils municipaux et permanences des élus
- p. 40 Calendrier des manifestations 2022



Mairie

10 route d'Ennezat
63350 Saint-Laure
☎ 04.73.33.20.21

@ mairie@saint-laure.fr

Commune de saint-laure



Ophélie

Notre secrétaire de mairie, est de retour depuis le 4 janvier 2022 après s'être occupée de sa fille Apolline, née le 1er mai 2021. Son remplacement, lors de son congé maternité, a été assuré par Joséphine jusqu'à fin juin et par Bruno jusqu'au 31 décembre 2021. Nous les remercions tous les deux et nous leur souhaitons bonne continuation pour la suite de leur vie professionnelle.



Joséphine



Bruno

Depuis 1^{er} janvier 2022, les horaires d'ouverture de la mairie sont modifiés :

Mardi : 13h30 - 17h30
Mercredi : 15h30 - 18h30 (semaine paire)
13h30 - 18h30 (semaine impaire)
Vendredi : 9h30 - 12h00
Samedi : 9h00 - 12h00

Madame, Monsieur,
Cher(e)s habitant(e)s de Saint-Laure,

L'année 2021 vient tout juste de se terminer, le contexte sanitaire est toujours incertain et nous oblige à faire preuve de prudence. Nous devons, chacun à notre niveau, poursuivre nos efforts et faire preuve de responsabilité.

Je tiens à témoigner mon soutien aux personnes qui ont connu des difficultés au cours de l'année 2021. Concernant l'activité municipale, cela n'a pas empêché les élus municipaux d'être à pied d'œuvre tout au long de ces 12 derniers mois pour déployer les éléments du programme sur lequel nous avons été élus. Certes, quelques initiatives et projets ont dû être décalés dans le temps, mais l'essentiel est bien que les intentions se transforment peu à peu en actes.

Le volet démocratie participative et communication est un engagement prioritaire pour notre équipe. Il a pour objectif de rapprocher les habitants et les élus dans un contexte où malheureusement les citoyens se sentent de plus en plus éloignés des instances de décision. Aussi, nous sommes allés à votre rencontre en fin d'année pour vous écouter, pour mieux appréhender vos demandes et vous faire part de vive voix de nos projets et de nos décisions. Dans un esprit de transparence, nos conseils municipaux sont retransmis en



direct sur la page Facebook de la commune. Néanmoins, les habitants peuvent venir assister aux séances publiques.

Nous avons également mis en place le tout premier Conseil Municipal des Jeunes. Ces 9 jeunes élus ne manquent pas d'idées pour notre commune. Nul doute que cet engagement fera naître chez certains de futures vocations.

De même, le CCAS a été actif en proposant de nombreux ateliers aux seniors tout au long du deuxième semestre en partenariat avec le CLIC.

Du côté des projets, les aménagements pour renforcer la sécurité de la traversée du bourg sur la RD 224 verront le jour prochainement, tout comme ceux de la rue du colombier. Nous

... édito

espérons aussi que les premières pierres de notre pôle rural pourront être posées rapidement.

Les associations de la commune ont également pu reprendre leurs activités et organiser de très belles manifestations qui ont fait rayonner le nom de notre commune au-delà du territoire. La période que nous traversons a particulièrement affecté le secteur associatif et c'est la raison pour laquelle je tiens à féliciter tous les bénévoles qui s'investissent sans compter.

Je terminerai cet édito avec des vœux d'espoir et d'optimisme et je vous propose cette citation de Jean Jaurès :

"Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir."

Je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale, tous nos meilleurs vœux.

Formons le vœu d'un avenir empreint de liberté, d'égalité et de fraternité dans la solidarité, la joie et le bonheur partagés.

Soyez assurés de notre écoute et de notre disponibilité.

Fidèlement,

Grégory VILLAFRANCA
Maire de Saint-Laure

Direction de la publication : Gregory Villafranca

Crédits photos : Pierre Belmont (couverture) - Frédéric Cohade (La Montagne) - Les associations - La municipalité

Comité de rédaction : Commission communication et vie locale

Conception & réalisation : MagmaCréa - www.magmacrea.com • Imprimeur : L'Imprimeur - 63200 Mozac

Editeur : Commune de Saint-Laure - Tirage : 350 exemplaires



Adjoint délégué
Christian BLANCHARD

COMMISSION TRAVAUX, URBANISME, ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

Le Verger Fleuri 2

Après la phase de réception provisoire du chantier en date du 2 avril 2021, les différents constructeurs ont pris possession de la place afin de lancer leurs chantiers. On a vu, au fil des mois, se réaliser les fondations, l'élévation des murs en briques ou en parpaings, l'installation

des charpentes et couvertures puis la pose des menuiseries extérieures. Toutes les parcelles ont fait l'objet d'une demande de permis de construire en mairie. Nul doute que l'année 2022 verra l'arrivée de nouveaux habitants.



La fibre

Comme nous l'avions indiqué dans la lettre d'information n°2 (mai 2021), la fibre a été installée en souterrain dans certains quartiers et en aérien dans d'autres. Les poteaux électriques ou téléphoniques en place n'étant pas en mesure de recevoir de câble supplémentaire par rapport à la portée, la partie aérienne a nécessité la pose d'une quinzaine de poteaux spécifiques. Concernant la phase 2 de déploiement, la régie Auvergne Numérique, nous a indiqué que

133 prises ont été réceptionnées sur les 216 prévues à Saint Laure. La commercialisation devrait intervenir courant du 1^{er} semestre 2022. Il appartiendra aux administrés de suivre les propositions de leurs fournisseurs d'accès ; 4 opérateurs sont, à ce jour, présents sur le réseau auvergnat. Le secteur de la Côte Rouge n'est pas concerné pour le moment et fera l'objet d'un déploiement avec le secteur de Maringues ; la date n'est pas connue à ce jour.

Les agents techniques municipaux



Philippe et Kévin, un travail d'équipe lors du ramassage des feuilles au stade...



Ma commune au naturel



Début 2021, la municipalité s'est inscrite à la démarche « Ma commune au naturel », mise en place par le Conseil départemental du Puy de Dôme, sur délégation du Conseil national des villes et villages fleuris. L'objectif de cette labellisation est d'encourager, récompenser et accompagner les communes engagées dans les actions pour améliorer le cadre de vie des habitants, protéger et respecter l'environnement, favoriser

la cohésion sociale. Il s'agit de mettre en scène le végétal et de l'intégrer dans l'espace public pour valoriser l'image de la commune. Quelle triste image serait la traversée de Saint-Laure sans ses massifs de fleurs et d'arbustes ! Une délégation de « Ma commune au naturel » est venue à Saint-Laure le 11 juin pour avoir un aperçu des différents espaces existants et de leurs modes de gestion. Cette visite a permis d'échanger avec les membres de l'équipe sur des solutions d'aménagement et de traitement simples et adaptés à notre commune. Le 8 décembre a eu lieu une cérémonie dédiée à la remise de prix pour la gestion des espaces verts des communes adhérentes au projet. Nous sommes fiers d'avoir reçu le prix d'encouragement. Celui-ci récompense le travail des équipes municipales qui se sont succédées pour doter la commune d'espaces publics qualitatifs ainsi que les agents municipaux pour leur investissement.



Aménagement paysager réalisé en novembre le long de la D224, par Philippe et Thierry.

Le pôle rural

Dans la lettre d'information de mai 2021, nous vous avons informés que le projet de partenariat avec le groupe SOS, dans le cadre du programme « 1000 cafés », avait été acté par délibération du conseil municipal. Le groupe SOS, pour répondre à un contexte de fracture territoriale, a annoncé la création de 1000 cafés multiservices dans des communes de moins de 3500 habitants. Le programme « 1000 cafés » a pour but de développer au sein de la commune :
- un café avec licence IV, et éventuellement de la restauration légère.
- des services de proximité. Les habitants de Saint-Laure ont eu l'occasion d'exprimer leurs souhaits via l'enquête citoyenne.



Le groupe SOS avec 1000 cafés :
- endosse le risque entrepreneurial
- recrute et forme les gérants du futur établissement
- crée une dynamique de réseau et de mutualisation favorable au développement et à la viabilité du café. La commune s'engage, quant à elle, à proposer un loyer modéré correspondant à l'équilibre de l'investissement qu'elle supporte.

A ce jour, l'aide de l'état nous semble acquise ; nous sommes en attente de la confirmation des subventions de la région, condition indispensable à la réalisation de ce projet. Si tout se déroule comme nous l'espérons, un comité de pilotage composé d'élus, de représentants d'associations et d'habitants sera constitué ; l'année 2022 verra le commencement des travaux.

Histoire d'eau

En juin dernier, la rupture d'une canalisation d'eau potable a créé une jolie mare qui a noyé les abords des jeux, place des moulins. Elle a, de plus, privé d'eau les habitants de la commune durant plusieurs heures. Ce jour là, le geste anodin qui consiste à tourner le robinet pour obtenir une eau claire n'a pas donné le résultat escompté. Mais au fait, d'où vient-elle, cette eau dont nous avons tant besoin ?



Concrètement, la Semerap est chargée par le syndicat de la facturation et de la gestion de la clientèle mais aussi de l'exploitation du réseau, c'est-à-dire l'entretien, le dépannage, la recherche de fuites, etc.

C'est elle qui est intervenue rapidement pour réparer la fuite dans notre commune et nous permettre de retrouver cette ressource qui nous est indispensable.

• La loi Warsmann

Mais, je me pose la question, que ce serait il passé si cette fuite était intervenue non pas sur le domaine public, mais dans le domaine privé, c'est-à-dire chez vous après votre compteur ?

Qui aurait payé ces mètres cubes d'eau ? Dans un souci de protection des abonnés particuliers au réseau d'eau, la loi Warsmann du 17 mai 2011 et son décret d'application du 24 septembre 2012, fixent les contours d'un dispositif visant à protéger l'ensemble des consommateurs du service des eaux contre des factures trop importantes en cas de fuite sur leurs canalisations privatives.

Dans le cas d'une surconsommation venant d'une fuite sur le réseau d'eau potable, l'abonné peut demander le plafonnement de sa facture au double de la moyenne de ses consommations sur les trois dernières années.

Pour en bénéficier, il convient d'être un particulier et d'en faire la demande auprès de la Semerap.

Seuls les particuliers peuvent bénéficier de ce plafonnement de facture, et uniquement pour leur local d'habitation. Les fuites sur appareils sanitaires (chasse d'eau, chauffe-eau, appareils électroménagers, réseau de chauffage, équipement d'arrosage,...) ne sont pas concernées par cette loi.



• Le SBL

C'est le SIAEP de Basse Limagne (Syndicat intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) ou SBL

qui se charge de capter l'eau pour alimenter les usagers.

Il est né en 1936 de la volonté de mise en commun, par les communes adhérentes, de leur compétence « Eau Potable » et de leurs moyens matériels et humains.

Le syndicat exerce cette compétence au nom et pour le compte de 44 communes adhérentes, dont la nôtre.

Il alimente en eau potable plus de 94 500 habitants.

Il a pour objet : la conception, la modernisation, l'entretien et l'exploitation des réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable.

Le SBL dispose pour alimenter ses usagers des ressources suivantes :

- Pompage dans la nappe alluviale de l'allier sur les communes de Pont du Château, de Limons et bientôt à Tissonnières (Jozé)
- Captage des eaux souterraines des sources de Sayat et de Blanzat.

En 2020, c'est plus de 5 928 000 m³

d'eau qui ont été prélevés et acheminés à travers 1 213 kilomètres de réseau pour alimenter les 46 858 abonnés dont 300 à Saint-Laure.

Nous avons à Saint-Laure consommé 25 867 m³ soit une consommation moyenne annuelle par abonné d'environ 86 m³.

La qualité de cette eau a bien entendu été contrôlée ; en 2020, ce sont 171 prélèvements qui ont été effectués et qui se sont révélés être tous conformes.

• La SEMERAP (SPL)



Pour gérer l'exploitation au quotidien, le SBL a créé en 1975, en association avec deux autres syndicats d'eau potable, une société d'économie mixte : La Semerap.

Cette dernière est devenue aujourd'hui Société Publique Locale (SPL), société dont le capital est détenu à 100% par des collectivités publiques. Elle travaille pour le SBL, dans le cadre d'un contrat d'affermage.



Adjoint délégué
Fabrice RODDIER

COMMISSION FINANCES, AFFAIRES GÉNÉRALES, RESSOURCES HUMAINES ET SÉCURITÉ

Les agents municipaux



Le maire entouré d'élus a convié Philippe, Ophélie, Valérie, Bruno et Kévin pour les remercier de leur travail et leur investissement indispensables au bon fonctionnement de notre commune.

Un nouvel agent municipal

Kévin Piazza a intégré l'équipe, en contrat aidé - PEC (Parcours Emploi Compétences) à raison de 26 heures hebdomadaires, pour remplacer Jean-Michel Courty, dont la mission s'est terminée en juin 2021.

Kévin ne sera pas de trop pour prêter main-forte à Philippe.

Il a pris son poste le 16 août 2021 pour une durée de 9 mois, soit jusqu'au 15 mai 2022, avec possibilité de renouvellement pour une même durée. Nous avons fait le choix d'annualiser son temps de travail : il va travailler 31 heures par semaine jusqu'à fin novembre, 16 heures de décembre à fin février, puis 31 heures de mars à mai.

Location de la salle des fêtes

Seuls les particuliers et les associations peuvent louer la salle des fêtes. Pour les particuliers, la location est limitée à 3 fois dans l'année. La salle des fêtes ne peut pas être louée à des entreprises privées à but lucratif.

Tarif de location

(week-end et jours fériés)

- Particuliers résidant à St Laure : **250 €**
- Associations de Saint-Laure : **deux gratuites, 100 € les suivantes**
- Particuliers ou associations extérieurs : **550 €**
- Associations extérieures dont un membre habite la commune : **350 €**
- Espaces contigus à la salle des fêtes (vestiaires et toilettes) : **70 €**

La location devient ferme et définitive à la remise de la convention signée et accompagnée d'un chèque correspondant au montant de la location, ceci dans les 3 semaines suivant la réservation.

Pour toute demande de location pour un jour en semaine (tarif unique de 200 €), il faut contacter la mairie au minimum 2 mois avant la date. Lors de la remise des clés, un chèque de caution de 500 € pour la salle et le matériel et un chèque de caution de 100 € pour le ménage sont demandés.

Budget et finances

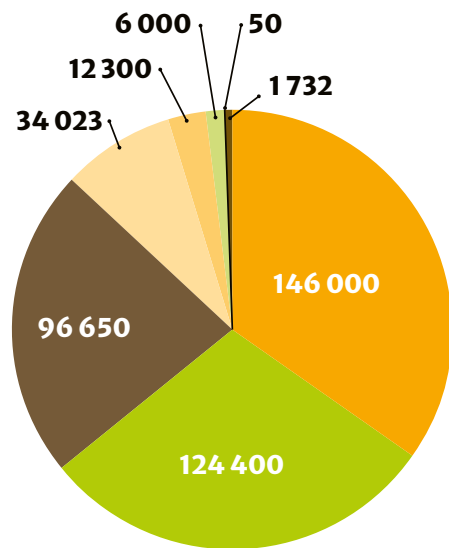
Le budget est le reflet des actions et projets décidés par le conseil municipal. C'est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile.

Le budget est scindé en deux parties :

1/ Une section de fonctionnement d'un montant prévisionnel de 421 155 € pour 2021

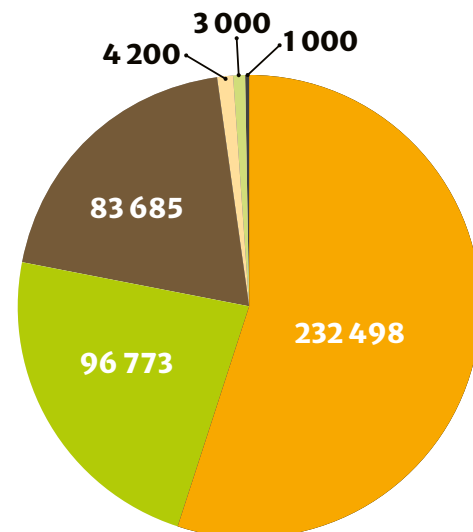
La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus et des recettes.

Répartition des dépenses prévisionnelles de fonctionnement 421 155 €



- Autres charges gestion courante
- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Dépenses imprévues Fonctionnement
- Charges à financières
- Atténuations de produits
- Opérations d'ordre entre sections
- Charges exceptionnelles

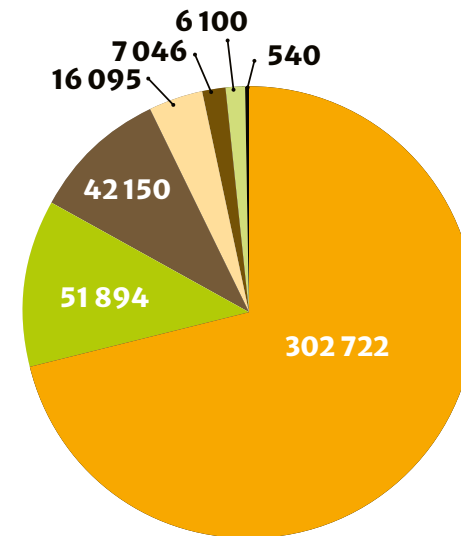
Répartition des recettes prévisionnelles de fonctionnement 421 155 €



- Impôts et taxes
- Excédent antérieur reporté Fonctionnement
- Dotations et participations
- Produits des services
- Atténuations de charges
- Autres produits gestion courante

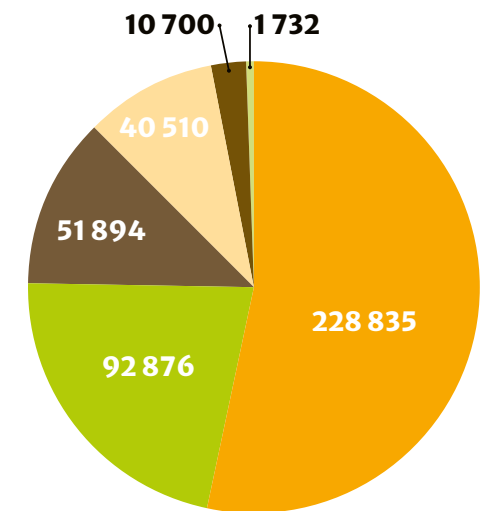
2/ Une section d'investissement d'un montant prévisionnel de 426 547 € pour 2021

Répartition des dépenses prévisionnelles d'investissement 426 547 €



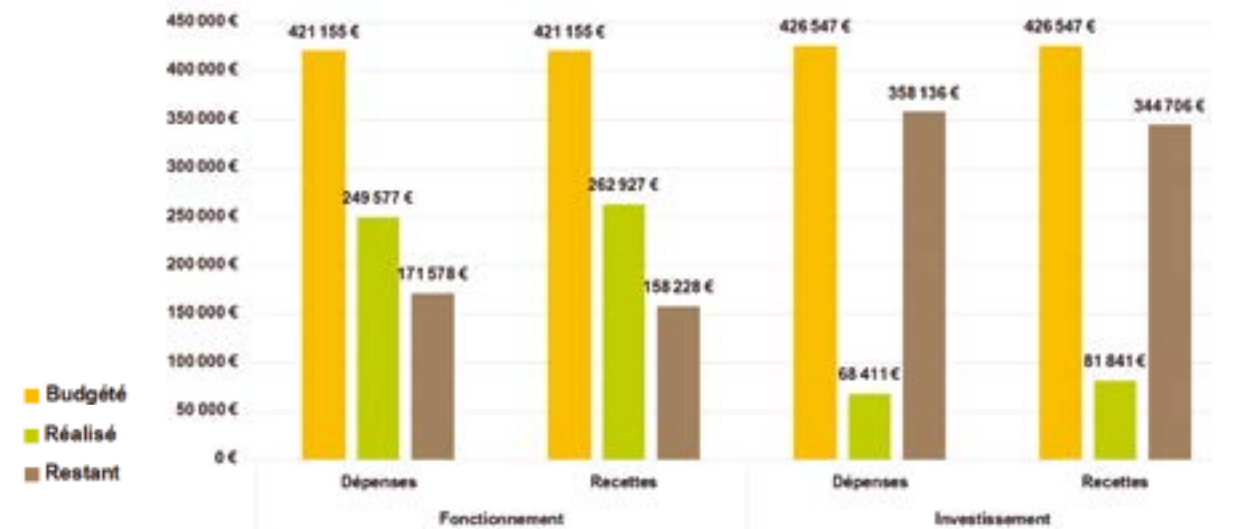
- Immobilisations corporelles
- Autres immos financières
- Remboursement d'emprunts
- Subventions d'équipement
- Dépenses imprévues Investissement
- Immobilisations en cours
- Immobilisations incorporelles

Répartition des recettes prévisionnelles d'investissement 426 547 €



- Subventions d'Investissement
- Solde d'exécution d'investissement reporté
- Opérations patrimoniales
- Emprunts et dettes assimilées
- Dotations fonds divers réservés
- Opérations d'ordre entre sections

État des dépenses et des recettes au 30 novembre 2021



A noter : le pôle rural a été budgété en recettes et dépenses, ce qui explique un budget d'investissement supérieur aux années précédentes. N'ayant pas encore obtenu la totalité des subventions, aucune dépense n'a été engagée, d'où le faible niveau d'utilisation du budget.



COMMISSION AFFAIRES ASSOCIATIVES, CULTURELLES ET ENFANCE JEUNESSE

Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)

Les élections du Conseil Municipal des Jeunes de la commune de Saint Laure ont eu lieu le 12 juin 2021. 101 enfants âgés de 8 à 15 ans ont été invités à déposer leur candidature. Au final, ce sont 12 enfants qui se sont présentés pour 9 places. 27 enfants du village sont venus participer au vote et ont ainsi découvert le fonctionnement d'un bureau de vote.



Les enfants élus ont procédé à l'élection du Maire et des deux adjoints :
Maire : Kélyia Ben Hassan
1^{ère} adjointe : Ayda-Rose Hellaby
2^e adjointe : Lisa Daniel

Afin de faciliter les échanges, une adresse mail a été créée pour le CMJ : cmj.saintlaure@gmail.com



Les ateliers de Noël

Le CMJ s'est rapidement mis au travail, en collaboration avec Patrick (conseiller municipal) les jeunes élus ont mis en place des ateliers peinture afin de créer, pour les fêtes de fin d'année, un sapin de Noël en bois, peint par les enfants du village.

Durant 3 samedis matin, c'est une quinzaine d'enfants âgés de 3 ans à 13 ans qui a été accueillie par des membres de la commission enfance jeunesse, des bénévoles et des élus du CMJ pour encadrer ces ateliers. Le sapin a été installé sous le préau de la Mairie.

Le CMJ a tenu un stand lors du marché de Noël, organisé par l'association des Bazets en fête par l'AAC. La vente d'objets, créés par les enfants avec l'aide de Patrick et son équipe, leur a permis de constituer une caisse pour leurs futurs projets.



Le stage de cirque

Cette année, la commission enfance jeunesse a souhaité rassembler les enfants autour d'un projet culturel. Un appel à projet a été déposé auprès de la communauté d'agglomération RLV ; le département a également été sollicité. Les subventions ont permis de faire venir l'association d'Art en Art.

Pendant la première semaine des vacances de la Toussaint, 27 enfants ont pratiqué l'art du trapèze, du fil, du jonglage, de l'acrobatie, de la clownerie... Cette semaine s'est terminée par une très belle démonstration devant les parents, les habitants et les élus de la commune, de RLV et du département. Les enfants et les parents espèrent un retour du chapiteau sur notre commune...



Adjointe déléguée
Monique DURAND

COMMISSION COMMUNICATION ET VIE LOCALE

Publications

La charte graphique, mise en place en 2020, a été déclinée en 2021 sur les différentes publications. Elle a contribué à assurer une cohérence dans la communication communale.

L'utilisation de plusieurs supports d'information et de communication est un élément clé pour toucher le maximum d'habitants.

Aussi, nous avons largement utilisé les différents moyens d'information à notre disposition.

- les supports papier distribués dans les boîtes aux lettres : le bulletin municipal annuel, la lettre d'information de mi-année, des flyers spécifiques à un évènement ou un autre
- la page facebook de la commune : pour annoncer ou rendre compte d'évènements organisés par la municipalité, pour soutenir des manifestations organisées par les

associations, pour transmettre des infos pratiques

- les retransmissions vidéo : enregistrement et diffusion des conseils municipaux mensuels, retransmission de manifestations en période de confinement
- la presse locale : publication d'articles par l'intermédiaire de Frédéric Cohade, notre correspondant La Montagne.

La communication passe aussi, et surtout, par la possibilité de discuter, d'échanger, de s'exprimer, aussi des moments d'échanges privilégiés avec les élus ont été reconduits ou mis en place :

- la présence systématique du maire ou d'un adjoint, le samedi matin à la mairie
- les réunions de proximité organisées en fin d'année.



Réunions de proximité

Comme la municipalité en avait pris l'engagement, le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux sont allés à la rencontre des habitants de Saint-Laure, le samedi 6 et dimanche 28 novembre dernier.

Cette volonté de proximité tient particulièrement à cœur à la municipalité, notamment dans une période où les citoyens se sentent de plus en plus éloignés des instances de décision.

Ce ne sont pas moins de 6 rencontres qui se sont déroulées et qui ont permis aux habitants d'échanger librement avec les élus sur des sujets touchant l'ensemble du village.

A cette occasion, les élus ont abordé les projets d'aménagements sécuritaires de la RD 224 et de la rue du Colombier, tout comme ils ont pu faire un point sur l'avancée du pôle rural.

Lors de ces échanges extrêmement riches, les habitants qui avaient fait le déplacement ont évoqué certaines de leurs préoccupations et se sont montrés force de propositions. Ces

réunions de proximité ont permis de rencontrer les habitants, de mieux appréhender leurs besoins et aussi d'écouter leurs avis sur les projets futurs de la municipalité.

L'équipe municipale donne d'ores et déjà rendez-vous en 2022 pour de nouvelles rencontres et remercie toutes les personnes qui se sont déplacées à cette occasion pour faire vivre la démocratie de proximité.



Décorations et illuminations

Cette année, la mairie s'est parée des couleurs bleu, blanc, rouge à l'occasion du 14 juillet et du 11 novembre mais aussi de fanions colorés dans le cadre d'octobre rose. Ces décorations thématiques permettent de valoriser le patrimoine communal et de témoigner l'attachement de la municipalité aux cérémonies commémoratives et aux évènements en faveur de grandes causes. Comme chaque année, à l'occasion

des fêtes de fin d'année, des décorations lumineuses ont été installées par Philippe et Kévin avec l'appui d'un prestataire. Quelques nouveautés avec l'installation de nouvelles guirlandes à led au niveau de la maison de vigne, du lavoir, de la place des chaînes et du préau de la mairie. La municipalité remercie également les donateurs du sapin, il est venu prendre position au cœur de notre village pour le plus grand plaisir de tous.



AFFAIRES SOCIALES – CCAS

Solidarité

Noël 2021

Compte-tenu du contexte sanitaire, cette année encore, le repas de Noël des aînés n'a pas pu avoir lieu.

Aussi, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un colis rempli de gourmandises a été offert aux habitants de 65 ans et plus.



Il a été distribué le 18 décembre dernier par les membres du CCAS. Nos 2 aînées, hébergées en EHPAD, ont reçu un coffret bien-être.



G. Villafranca, M. et Mme Chirin

Le CCAS a également eu le plaisir d'offrir un sachet de friandises aux petits Bazets à la suite du spectacle de Noël organisé le 12 décembre par l'association les Bazets en fête par l'AAC.



L'année 2021 a été très enrichissante d'un point de vue partenarial. Des rencontres ont eu lieu entre le CCAS et divers intervenants dans le but de s'informer et ainsi mieux répondre aux attentes des habitants en ce qui concerne le domaine des solidarités :

- Rencontre avec la responsable de la Maison des Solidarités de Riom qui œuvre avec 4 assistantes sociales pour venir en aide aux personnes vulnérables et qui se charge de la protection de l'enfance. Des

permanences sont organisées à Ennezat – Rendez-vous au 04.73.64.53.70.

- Entrevue avec l'épicerie solidaire « La marguerite » de Riom pour étudier leur concept d'aide aux personnes qui rencontrent des difficultés et leur convention de partenariat avec les communes.
- Visite des Restos du Cœur et de leurs installations à Riom le 3 décembre à la suite de l'invitation de sa responsable.

Matinée sociale

Dans l'objectif d'apporter de l'information aux habitants, le CCAS a organisé une matinée sociale sous forme de mini conférences. La première a eu lieu le 4 décembre avec deux thèmes :

- le 100 % santé et les avantages d'un partenariat avec la municipalité animé par AXA France
- la baisse d'audition, quelles solutions ? animé par l'association Malentendants 63.



CLIC



Depuis plusieurs mois, les habitants de Saint Laure, de plus de 60 ans, ont pu profiter gratuitement d'ateliers mis en place, grâce au Clic Riom Limagne Combrailles et aux membres du CCAS de la commune.

Les personnes intéressées se sont initiées au vélo électrique. Après une présentation des vélos, le groupe est parti en balade sur les chemins de la commune.

Des ateliers de relaxation, d'auto-massage se sont déroulés à la mairie, ainsi que des ateliers de naturopathie (comment booster son système immunitaire), des ateliers socio-esthétique (les couleurs, comment les utiliser, comment les associer...)

Une initiation à l'émaillage sur lave s'est déroulée en 3 séances, elles ont permis de jolies réalisations, rendues aux artistes après l'étape de cuisson. L'année s'est clôturée par des ateliers mémoire.

Nous souhaitons pérenniser les actions du Clic sur notre commune et nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer un programme 2022 riche et varié :

- **Généalogie** : une conférence généraliste et des ateliers d'accompagnement à la constitution de son arbre généalogique
- **Mémoire** : des exercices simples et ludiques permettant de stimuler les fonctions cognitives

- **Jeux d'énigmes** : 1 séance unique sous forme de jeux (énigmes, escape-game, chasse au trésor...)
- **Initiation au vélo électrique** : une présentation des vélos, des conseils à l'achat, une balade en groupe à vélo électrique
- **Conduite automobile** : 3 séances sur les rappels du nouveau code de la route, les notions de base et une séance de conduite avec une auto-école.
- **Bien-être**
- **Smartphone/tablette** : 12 séances sur l'utilisation du smartphone et de la tablette.

Ces ateliers se passent à Saint-Laure, ils sont gratuits, sur réservation. Vous retrouverez toutes les informations sur les flyers disponibles à la mairie.



Le Clic peut également vous aider dans vos demandes

d'informations concernant les services d'aide à domicile, le portage de repas et la liste des professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...

Un professionnel peut se rendre à votre domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place.

Pour toute demande n'hésitez pas à contacter votre CCAS ou le Clic de Riom :

Association Réseau Seniors – CLIC Riom Limagne Combrailles
51 rue Lafayette 63200 Riom
04 73 33 17 64
secretariat@clic-riom.fr
www.clic-riom.fr



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Les animaux en divagation

Des animaux en divagation sont régulièrement signalés en mairie. Pour eux, c'est la liberté, mais pour les habitants de la commune ce sont des nuisances en tout genre : peurs pour les habitants, petits et grands, déjections sur les trottoirs ou espaces verts, aboiements, risques d'accidents, de morsures,...

Les propriétaires d'animaux en divagation enfreignent la loi. Il leur est donc demandé de les garder sous surveillance.

Il est conseillé aux propriétaires de chiens ou de chats de les faire tatouer ou pucer et/ou de leur faire porter un collier avec une médaille ce qui permet une identification simple et rapide en cas de perte de l'animal.

La commune de Saint-Laure, par le biais d'une délibération prise par le conseil municipal le 19 février 2021, a fait le choix de dénoncer la convention avec l'APA (association protectrice des animaux) pour adhérer à un service de fourrière animale auprès du groupe

SACPA qui dispose d'un centre animalier à Gerzat.

Aussi, il sera fait appel systématiquement au service de la société SACPA lors de divagation d'un animal sur le domaine public.

Les animaux sont gardés pendant un délai de huit jours ouvrés. Lorsque les chiens et chats accueillis sont identifiés (puce, tatouage, collier identifiant le maître), le gestionnaire de la fourrière prévient le propriétaire. Si celui-ci vient chercher l'animal dans le délai, il lui est restitué après paiement des frais de fourrière (94€) et des frais éventuels d'identification (70,50€) (l'animal ne peut être remis qu'après avoir été identifié, par puce ou tatouage).

Les animaux, non réclamés au-delà du délai de 8 jours ouvrés, sont considérés abandonnés. Si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, tatoué et vacciné, à une association de protection animale.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal, le contrevenant est passible d'une amende de 30 000 euros et de 2 ans d'emprisonnement.

Les chiens dits "dangereux"

Les propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2, dits dangereux (chiens d'attaque, de garde et de défense tels que pitbull, rottweiler, American Staffordshire terrier... y compris les chiens issus d'un croisement avec l'une de ces races) doivent obligatoirement posséder un permis de détention délivré par la mairie.



Les bruits de voisinage

Les élus municipaux sont régulièrement interpellés au sujet des bruits de voisinage, notamment en période estivale. Même si nous comprenons que l'été est propice aux invitations, aux barbecues, aux moments conviviaux, il est nécessaire d'adopter un comportement respectueux vis-à-vis de ses voisins.

Le bruit se transporte facilement et peut très vite devenir gênant pour l'entourage. Tout comportement bruyant, tout volume excessif dérangeant le voisinage peut être sanctionné.

De plus, beaucoup pensent, à tort, avoir le droit de faire du bruit chez eux jusqu'à 22 heures, c'est faux. Le tapage est interdit de jour comme de nuit dès l'instant où le bruit devient dérangeant.



L'entretien des trottoirs, nous sommes tous concernés !

L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée.

La commune s'efforce d'assurer le désherbage des trottoirs au mieux depuis l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires ; obligation qui va également s'appliquer au cimetière à compter du 1^{er} juillet 2022. En complément de ces actions, le désherbage des trottoirs incombe également aux propriétaires, locataires, riverains de la voie publique. Ils sont tenus de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques. Les déchets végétaux résultant des opérations de désherbage doivent

être ramassés et emmenés dans les déchetteries du SBA. Ils ne doivent en aucun cas être jetés sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.



J'entretiens mon trottoir naturellement !

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques est interdit sur les espaces publics (trottoirs, parc...). Les collectivités locales sont d'excellentes ambassadrices pour montrer le chemin aux citoyens, pour qui l'usage de ces mêmes pesticides est interdit depuis le 1^{er} janvier 2019.

Contre les mauvaises herbes (adventice), vous pouvez fabriquer et utiliser un désherbant, fait-maison, inoffensif pour vous et la nature.

Dans un pulvérisateur, mélangez vinaigre blanc, sel et liquide vaisselle. Pour 1 litre de vinaigre blanc, il vous faut 40 gr de sel et 10 ml de liquide vaisselle. Mélangez bien, laissez reposer, vaporiser les plantes, laissez agir le produit 2 à 3 jours, puis ramassez facilement les mauvaises herbes mortes.



SÉCURITÉ

Participation citoyenne

Le dispositif a été créé en 2006 sur le territoire national et a été déployé en 2018 sur la commune de Saint-Laure. Il s'agit d'un moyen officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités que nous pourrions subir dans

notre commune.

Le principe : des référents citoyens ont été choisis sur la base du volontariat pour faire le relais entre les habitants et la brigade de gendarmerie d'Ennezat. Tel : 04.73.63.80.05.

N'hésitez pas à contacter les référents

"participation citoyenne" de la commune de Saint-Laure pour toute situation qui vous paraîtrait anormale :

- **Dominique Bédouret : 06.61.15.95.71**
- **Christian Blanchard : 06.48.77.22.52**
- **Gilles Vial : 06.11.84.73.31**

Quelques conseils, avant de partir en week-end ou en vacances :

- Faites en sorte de ne pas montrer que votre domicile est inoccupé : jardin entretenu, boîte aux lettres vidée, etc...
- Créez l'illusion d'une présence en laissant par exemple une ampoule basse-tension allumée ou en utilisant un programmeur électrique.
- N'indiquez pas votre absence : que ce soit sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur téléphonique,

- ne diffusez pas les dates de votre absence.
- Soyez prudent lorsque vous quittez votre domicile et pensez à fermer portes et fenêtres (les cambriolages ont lieu en grande partie en journée, et notamment à la tombée de la nuit en hiver). Au besoin, faites installer des barreaux aux fenêtres trop facilement accessibles de l'extérieur.
- Vérifiez que vos objets précieux ne

- sont pas visibles de l'extérieur.
- Installez des alarmes sonores idéalement reliées à un centre de surveillance.
- Installez un éclairage d'extérieur à détection de mouvement.
- En cas d'absence prolongée, n'hésitez pas à demander l'aide de votre voisinage pour ouvrir et fermer vos volets, vider votre boîte aux lettres et faire le tour de votre domicile.

CÉRÉMONIES 2021



Cérémonie du 8 mai

C'est avec la seule présence du maire et des adjoints que la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 a pu se dérouler. Cette cérémonie a été agrémentée des sonneries officielles, de l'hymne national, du dépôt de gerbe, le tout diffusé en direct sur la page Facebook de la commune afin de laisser

la possibilité aux habitants de s'associer à ce moment d'hommage. A l'occasion de celle-ci, il avait été prévu de dévoiler une plaque commémorative en l'honneur de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940. Cet événement a été différé et organisé à l'occasion de la cérémonie du 11 novembre.

Cérémonies du 13 et du 14 juillet



La municipalité a mis les petits plats dans les grands à l'occasion de la Fête Nationale. Le 13 au soir, la trêve sanitaire a permis d'organiser un apéritif musical sous le préau de la mairie. Les quelques gouttes de pluie n'ont pas découragé les habitants qui sont venus assister à ce moment convivial, animé par Philippe Gonzalez, chanteur et accordéoniste. En fin de soirée, de nombreux enfants ont participé à la traditionnelle retraite aux flambeaux. Accompagnés de nos pompiers locaux, ils ont illuminé les rues de Saint-Laure jusqu'au stade.

Malheureusement, la météo très incertaine, n'a pas permis le tir du feu d'artifice. Ce n'est que partie remise pour le 14 juillet 2022. Au stade, l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Ignat - Saint-Laure - Surat a réchauffé la soirée avec un bal en plein air, pour le plus grand plaisir de toutes les générations. Le 14 juillet, un défilé a été organisé avec un dépôt de gerbe au monument aux morts. Ces festivités se sont terminées par le traditionnel banquet « sous les platanes » préparé par l'association les Bazets en fête par l'AAC.

Cérémonie du 11 novembre

Les habitants se sont déplacés en nombre afin d'assister à la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918. Il s'agissait de la première cérémonie que la municipalité pouvait organiser de manière publique, en présence des sapeurs-pompiers du centre de première intervention de Saint-Ignat - Saint-Laure - Surat, de l'Épi d'Or, batterie-fanfare d'Entraigues, des membres du conseil municipal des jeunes, du porte-drapeau de la FNACA et des représentants des associations.

mémoire de l'appel du 18 juin 1940 lancé par le Général de Gaulle depuis Londres, a été dévoilée au pied du monument.

Dans son allocution, le maire a indiqué qu'il est essentiel pour la municipalité « d'honorer une des pages de notre histoire nationale, certes douloureuse, mais porteuse de valeurs républicaines, démocratiques et de liberté afin de ne jamais oublier que ces notions se méritent et demandent à être défendues courageusement en cas de nécessité. »

Le dépôt de gerbe s'est ensuite déroulé avec les membres du CMJ. L'hymne national a clôturé cette très belle cérémonie. La population s'est ensuite retrouvée à la mairie pour partager le verre de l'amitié.

Avant de procéder à l'ouverture de cette cérémonie officielle, le maire a commencé son discours par l'évocation du centenaire du monument aux morts. Puis, une plaque commémorative, à la



Centenaire du monument aux morts



Le 15 mars 1921, un contrat de gré à gré a été signé entre messieurs Gabriel Germain (maire) et Peyrin-Groslier (entrepreneur à Maringues) pour une somme de 1000 francs. Le monument a été érigé le mois suivant.

Plaque commémorative



Cette plaque a été installée sur un support de pierre de Volvic, façonné par Patrick (conseiller municipal), avec l'aide de Philippe et Kévin (agents municipaux).

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 11 septembre, les habitants de la commune ont rencontré les associations dans le cadre de ce forum, rendez-vous incontournable de la rentrée.

A cette occasion, deux nouveautés ont été présentées :

- L'accès à un « drive fermier » sur la commune, à l'initiative de l'association Place du Village, en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme et la municipalité.

- Les ateliers proposés par le CLIC de Riom et organisés sur la commune par le CCAS.



Association	Président ou Correspondant	Coordonnées de contact
Les Bazets en fête par l'AAC	Mélissa Cabral	aacsaintlaure@gmail.com
Place du Village	Emmanuelle Aivadian Pauline Jarniac Aline Dumortier	placeduvillage.saintlaure@gmail.com
Saint-Laure, Mémoire et Patrimoine	Isabelle Fournier	ifournier.patrimoine@orange.fr
Tennis Club de Saint-Laure	Cyril Merle Christine Pignol	cmerle63@gmail.com christine.pignol612@orange.fr
La Dynamite	Martine Merle	
Le VII des bazets	Léo Bonnet	leobonnet63@gmail.com
Société de chasse de Saint-Laure	Lionel Pradel	liocordiste@yahoo.fr
L'amicale des Sapeurs Pompiers Saint-Ignat, Surat, Saint-Laure	Lucile Sardet	lucilesardet@gmail.com
FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie)	Pierre Robillon	
La médiathèque	Joelle Wojtas	jo.pignol@laposte.net
La ligue contre le cancer	Joelle Wojtas	jo.pignol@laposte.net

Les Bazets en fête par l'AAC

Une année 2021 réussie pour Les Bazets en fête

Nous avons débuté l'année 2021, remplis d'espoir, avec une équipe plus que motivée et nous avons eu raison ! Quel plaisir de vous voir aussi nombreux à nos différentes manifestations. La première fût la chasse aux œufs, en plein protocole sanitaire ! Un vrai défi ! Mais vous l'aurez compris, nous avons à cœur de remplir notre mission : animer notre village. Nous avons travaillé avec la préfecture pour maintenir ce rendez-vous si cher à nos enfants. Vous avez été nombreux à répondre présents et nous vous en remercions ! Ce fût ainsi le début d'une belle année 2021 avec une fréquentation record sur toutes nos animations ! De quoi continuer à motiver l'équipe des Bazets en fête !

Notre association se compose de 15 membres actifs ainsi que de bénévoles plus ponctuels, dont la présence est tout aussi indispensable alors MERCI à nos

cuisiniers Michel Wojtas et Jean-Claude Gatignol ainsi qu'à Pierre Belmont, Gilles Vial, Joëlle Wojtas et Marie-Thé Turlan, sans qui certaines animations seraient bien plus délicates !

Nous vous donnons RDV le 28 janvier pour notre assemblée générale à la salle du conseil et des mariages de la mairie. Ce sera l'occasion de rencontrer notre équipe, de découvrir notre agenda et notre bilan financier. Les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues. Nous terminerons par un pot de l'amitié et la traditionnelle galette des rois avec un grand plaisir !

Un RDV important nous attend également cette année car voilà maintenant 2 ans qu'il est annulé... la célèbre fête des escargots ! Elle aura lieu le samedi 30 avril avec un nouveau menu et bien d'autres surprises... Alors à vos agendas !

Agenda 2022

- 16 janvier :**
Courir ensemble à St Laure
- 28 janvier :**
Assemblée Générale
- 9 avril :**
Chasse aux œufs
- 30 avril :**
Fête des Escargots
- 11 juin :**
Festival des 2 Rivières
- 14 juillet :**
Repas sous les platanes
- 29 octobre :**
Halloween
- 11 décembre :**
Noël (marché, parade, spectacle, Père-Noël)

Dans l'attente de vous retrouver, toute l'équipe des Bazets en fête par l'AAC vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! Nous souhaitons bonheur et santé à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches.

Chasse aux œufs

Malgré le contexte sanitaire, nous avons pu organiser notre traditionnelle chasse aux œufs dans un jardin extraordinaire mis à disposition par des fidèles Bazets, Michel et Joëlle. Une cinquantaine d'enfants sont venus remplir leur boîte à œufs avant de repartir avec leur trophée en chocolat et leur goûter.



Festival des 2 rivières

Le 12 juin, nous avons organisé notre 1er festival de musique qui s'est révélé être un franc succès après ces périodes de confinements successifs.

Le soleil était de la partie ainsi que le public qui s'est déplacé en nombre et a participé à la réussite de cette manifestation.

4 groupes de musique locaux ont contribué à l'ambiance festive de la soirée. Une scène était également ouverte aux jeunes talents de la commune.

Malgré le protocole sanitaire et le couvre-feu, les Bazets en Fête ont relevé ce défi haut la main, soutenus par un public nombreux et heureux d'avoir pu enfin profiter d'une animation culturelle et musicale en plein air. Rendez-vous en juin pour la seconde édition du festival des 2 Rivières.



14 Juillet

Malgré une météo capricieuse, qui nous a obligés à désertier les platanes pour la salle des fêtes, le banquet a connu un franc succès.

Cette année, nous avons enregistré une participation record avec pas moins de 166 repas servis.

Halloween

3 groupes de petits monstres ont arpenté les rues de Saint-Laure à la recherche de bonbons.

Comme tous les ans, les habitants ont rempli généreusement les paniers de friandises.

A l'arrivée, la sorcière et son chaudron maléfique attendaient la horde de monstres pour partager le goûter et le butin.



Noël à Saint-Laure

Notre marché de Noël, une première sous le soleil!

Nous avons le souhait d'élargir cette journée à l'ensemble des habitants et pas uniquement aux enfants. Vous avez très largement répondu présents à cette nouvelle initiative, nous vous en remercions. Convivialité, partage, bonne humeur étaient bien au rendez-vous, grâce à vous, à la municipalité, aux exposants et à l'Amicale des Sapeurs Pompiers. L'après-midi spectacle fut tout aussi réussi. La cinquantaine d'enfants et leurs parents ont écouté, avec attention, Dame Cathy, notre conteuse... puis accueilli le Père-Noël, avec toujours autant de joie et d'impatience.



Saint-Laure, Mémoire et Patrimoine 2021, une année de transition...

Pour des raisons sanitaires, notre assemblée générale, initialement fixée au 23 février, a été reportée au 1^{er} juin. Au cours de cette AG, un nouveau bureau a été élu : Isabelle Fournier (présidente), Claude Charrin, Gérard Coulaud et Michel Pradel (vice-présidents), Eliane Thibault-Givry (secrétaire), Christian Blanchard (secrétaire adjoint), Martine Merle (trésorière), Jean-Michel Ducrohet (trésorier adjoint) et David Bryon-Six (membre).

Notre association compte cette année 27 membres actifs. La cotisation annuelle est restée fixée à 10 euros. Les nouveaux adhérents sont les bienvenus.

Les réunions mensuelles ont repris leur cours ainsi que les activités.

Notre site internet (saintlaure-patrimoine.fr) continue de s'étoffer à partir des précieux témoignages, documents et photos confiés à notre association par les habitants de Saint-Laure. Nous les remercions vivement de contribuer à enrichir la mémoire collective.



Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine 2021, la paroisse Saint-Nicolas sur Dore-Allier a proposé un accueil dans la plupart de ses 23 églises ou chapelles. 40 personnes ont profité d'une visite commentée de l'église de Saint-Laure et de son clocher, facilement accessible par l'escalier en pierre sécurisé, ouvert au public à cette occasion..

Concours photo



Un concours photo a été organisé conjointement avec la commission municipale « Communication et vie locale ».

Nous remercions les 18 photographes qui ont su valoriser notre commune, son patrimoine, ses paysages. Une exposition de 40 photos a été organisée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Cette manifestation a connu un réel succès auprès des habitants. Les photos sont visibles sur le site internet de l'association.



J.F. Totain – 2^{ème} prix



A.R. Hellaby – 3^{ème} prix



L. Belmont – prix du public

Visite de Riom

Le 6 octobre, les adhérents ainsi que les participants au concours photo ont profité d'une visite guidée de la ville de Riom, offerte par RLV Pays d'art et d'histoire, commentée par Mme Barnier, guide conférencière.



Travaux

Au cours du mois d'octobre, Claude, Christian et Gérard, notre équipe d'experts pour la réfection des joints de basalte a repris du service pour la rénovation du mur entourant le pigeonnier communal, rue du stade.



Anciens commerçants et artisans

Un chantier de recherche est en cours afin de retrouver le maximum d'informations concernant les anciens artisans et commerçants de notre village. Les résultats de ces recherches devraient nous permettre d'organiser une balade découverte des lieux d'exploitation de ces activités. Celle-ci aura lieu le samedi 17 septembre 2022 dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.



Merci à tous ceux qui nous feront partager des documents, photos, témoignages pour nous aider à réaliser ce projet (ifournier.patrimoine@orange.fr)

Place du Village

Cet été, le 2 juillet, nous proposerons une journée pour les familles autour de l'agriculture et de l'alimentation.

Dans l'intervalle, nous nous rassemblerons autour de repas partagés entre adhérents de l'association, pour échanger et partager un moment en toute simplicité, jouer en famille et favoriser les relations intergénérationnelles.

Vous aurez pu le constater, depuis près d'un an et encore tout récemment, l'association Place du Village a également la volonté de développer les circuits courts, de moins se déplacer et de mieux manger...

Nous sommes allés à la rencontre du Drive Fermier 63 porté par la chambre d'agriculture du Puy de Dôme et par l'association « Accueil à la Ferme et en Milieu Rural ».

Ce nouveau concept de drive fermier propose des produits fermiers, locaux, de saison. En un clic sur www.drivefermier-puydedome.fr, vous

faites votre panier et vous avez la possibilité d'être livré tous les jeudis entre 17h30 et 18h30 sous le préau de la mairie. Le paiement s'effectue uniquement via le site par carte bancaire. Nous sommes très fiers que notre village ait été choisi comme troisième drive dans le Puy de Dôme. Ce service est ouvert à tous. Nous espérons que le drive va se développer rapidement et proposer encore plus de produits.

Nous remercions particulièrement :

- La municipalité avec qui nous sommes partenaire et qui met à disposition un point de retrait agréable.
- Patricia, SCEA du Champ de Rome (productrice d'excellents gaperons), qui est notre responsable drive pour la chambre d'agriculture,
- Jean-Michel et Monique qui sont disponibles pour réceptionner la marchandise et vous accueillir.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail : placeduvillage.saintlaure@gmail.com



FNACA Section de St-Laure

La FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie) participe aux cérémonies commémoratives qui sont organisées chaque année à Saint-Laure, à savoir le 8 mai (commémoration de la victoire du 8 mai 1945) et le 11 novembre (commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918).

N'ayant pas pu participer à la première cérémonie qui était organisée à huis clos, compte-tenu des conditions sanitaires, le drapeau des anciens

combattants a pu flotter dignement devant le monument aux morts lors de la cérémonie du 11 novembre 2021 grâce à Marcel Robillon son porte drapeau.

La section FNACA de Saint-Laure est composée de 4 anciens combattants d'Algérie :

- Pierre ROBILLON : responsable de la section de Saint-Laure,
- Marcel ROBILLON : porte drapeau.
- Roger CAZAUX
- François CHAUFFOUR

L'amicale des Sapeurs Pompiers

L'amicale des Sapeurs Pompiers de Saint-Ignat / Surat / Saint-Laure vous souhaite une excellente année 2022.

D'un point de vue opérationnel, l'année 2021 a encore été particulière, cependant nous avons effectué un nombre stable d'interventions (environ 80). Il n'y a pas eu de changement notable au sein de l'effectif, à l'exception d'une jeune recrue, pas d'évolution significative pour le matériel.

Au niveau de l'amicale, ce fut plus réjouissant. La paella à emporter, à Surat, a connu un franc succès. Le bal du 13 juillet, à Saint-Laure, a été une première pour notre association. Et enfin, le traditionnel passage des calendriers a eu lieu de novembre à

décembre 2021.

Pour 2022, la Sainte Barbe devrait se dérouler le 15 janvier 2022 au foyer rural de Surat, vous êtes, bien entendu, convié (sous réserve des restrictions sanitaires en vigueur).

L'ensemble des sapeurs-pompiers souhaite vous remercier pour les centaines de petits mots, marques de sympathie et dons que vous nous avez laissés l'an passé pour les calendriers. Nous avons été très touchés !!

Nous vous renouvelons nos meilleurs vœux pour cette année à venir, une bonne santé, beaucoup de joie et de moments conviviaux.



Le VII des Bazets

Chers Bazets,

Ça y est ! Après une courte période de repos cet été, le club du VII des Bazets a repris les entraînements. Les premiers matchs à domicile arrivent à grands pas, nous avons déjà joué pour renforcer le BOC de Chanonat contre Reignat le vendredi 5 novembre, une rencontre entre deux équipes solides qui s'est soldée par un match nul.

Les Bazets sont toujours à la recherche de nouveaux joueurs. Depuis cette année, nous accueillons également des joueuses ! Alors n'hésitez plus, joueuses, joueurs, novices ou plus expérimentés, chaussez vos crampons et venez nous rendre visite les vendredis à partir de 19h au stade des pissenlits !

Le club du VII des Bazets remercie tous les sponsors qui nous accordent leur confiance.

A noter également, que le 28 mai prochain, le VII des Bazets organisera son traditionnel tournoi.

Au plaisir de vous retrouver au bord ou sur le terrain !



Tennis Club de Saint-Laure

Vide-greniers

En 2020 notre vide-greniers annuel n'a pas pu avoir lieu. L'édition 2021, qui a eu lieu le 18 juillet, a battu des records de fréquentation : 266 emplacements occupés et des voitures garées partout dans Saint-Laure.

Lors de l'assemblée générale, Jean-François Tôtain a été élu Vice-Président.

Les adhésions au Club et les licences FFT n'ont pas augmenté cette année. Pour info, ceux qui auraient envie de jouer, voici le montant :

- Pour les adhésions annuelles au Club : carte adulte : 45€, carte couple : 55€, carte jeune, étudiant : 30€, carte famille : 75€,
- Pour la compétition, licence FFT : adulte : 30€, jeune - de 18 ans : 20€.



En cette année 2021 de COVID, les compétitions +35 en novembre 2020 n'ont pas pu se terminer et celles de mai 2021 ont été annulées. Les cours du mercredi soir n'ont pas pu se poursuivre à cause du couvre-feu puis de la météo.

L'engagement d'une équipe hommes en +35 et d'une équipe filles avec Chappes en FFT vient de se terminer.

Entretien des courts

Le sable a été étalé sur le gazon synthétique du court 1. Le démoussage du court 2 est terminé. Merci à l'équipe des hommes pour le travail accompli.

MEILLEURS VOEUX 2022



La Dynamite

Après l'année 2020 où nous nous sommes peu vus, les adhérents du club La Dynamite ont repris les cours avec enthousiasme, en extérieur à partir de début mai puis en salle à partir de septembre.

Cette année, nous avons créé un cours de pilates qui a beaucoup de succès.

Nous sommes contentes de compter 15 personnes de Saint-Laure parmi les 19 participantes.

Le 6 novembre, Nadine et Laetitia ont organisé un stage de Qi Gong, permettant de stimuler nos défenses immunitaires dans le contexte actuel. Il a été apprécié par tous les participants.

Il reste quelques places pour les cours de Qi Gong le lundi de 18h30 à 20h et le jeudi de 18h45 à 20h15.

Merci à nos monitrices Hombeline, Danièle, Nadine et Laetitia

Martine, la Présidente



La médiathèque

Malgré une année un peu "tristounette" où ouvertures et fermetures se sont malheureusement succédées, nous avons assuré notre service au sein de la médiathèque tout en respectant les règles sanitaires

Le 22 décembre 2021, nous avons organisé avec l'association la Vache Carrée du réseau de lecture publique RLV une après-midi « jeux » pour les enfants de Saint-Laure et du centre de loisirs.

Nous vous rappelons que la médiathèque est ouverte le mercredi

de 15h30 à 17h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.

Nous espérons que 2022 sera une année plus riche en événements!

En attendant le plaisir de vous retrouver de plus en plus nombreux à la Médiathèque, nous vous souhaitons une Très Belle Année 2022!

Prenez soin de vous et de vos proches!

Les Bénévoles : Martine Merle, Christine Pignol, Bernadette Pradel, Joelle Wojtas



La ligue contre le cancer



Chaque année, les bénévoles œuvrent pour aider la Ligue contre le cancer à la prévention, la recherche et l'accompagnement des malades et de leurs proches.

En 2021, malgré la situation sanitaire précaire, nous avons organisé l'opération « des tulipes contre le cancer » en avril et la marche fin août.

Ces 2 manifestations ont permis de récolter des fonds pour aider La Ligue à financer de nouveaux équipements pour les malades.

En 2022, l'opération "des tulipes contre le cancer" sera reconduite : quelques 131 000 bulbes ont été mis en terre pour une récolte début avril.

Le 14 mai, nous organiserons un concert au sein de l'église de Saint-Laure. Le duo Arkose ainsi qu'une seconde formation préparent un répertoire spécifique.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, nous remercions de tout cœur les personnes qui répondent présent à nos manifestations.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Les bénévoles : Martine Boiteux, Annie Cocheux, Marie-Thé Turlan, Joëlle Wojtas

Société de chasse

Un nouveau bureau a été constitué à l'issue de l'assemblée générale du mois de juillet : Lionel Pradel président, Christian Robillon vice-président, Clément Péronnaud secrétaire, et Philippe Robillon trésorier. Un nouveau chasseur a rejoint le groupe qui compte désormais 21 sociétaires.

Dès l'ouverture, les oies sauvages et les palombes étaient au rendez-vous, ainsi que plusieurs spécimens de cailles des blés, de perdreaux, de compagnies de faisans sauvages et de quelques canards sur nos deux rivières le Bédât et la Morge. De beaux lièvres ont été prélevés durant les neuf jours de chasse autorisés pour cette espèce.

Fait rarissime sur notre commune, cinq sangliers ont été abattus sur notre territoire de chasse. Ce prélèvement a permis de doter chaque exploitant agricole d'une part de ce trophée. Nous espérons qu'ils se sont régalés lors des fêtes de fin d'année..

Nous bénéficions également de deux bracelets de chevreuil pour lesquels des journées de chasse spécifiques sont organisées.

Nous remercions tous les propriétaires exploitants qui nous permettent d'exercer notre loisir favori tout en veillant au respect des activités de chacun.

La protection de la nature et la régulation des espèces nuisibles nous incombent également.



La Mission Locale Riom Limagne Combrailles



A qui s'adresse la Mission Locale ?

- Jeunes de 16 à 25 ans
- Sortis du système scolaire
- Inscrits ou non à Pôle Emploi

Que propose-t-elle ?

- Un accompagnement au projet professionnel
- Un soutien dans la vie quotidienne et sociale

La Mission Locale aide à :

- Réfléchir à son orientation professionnelle : quel secteur ? quel métier ?
- Découvrir le monde du travail : rencontrer des professionnels, visiter des entreprises, effectuer des stages de découverte, etc.
- Se familiariser avec les techniques de recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, entretien d'embauche
- Trouver sa formation et la financer
- Accéder à un emploi : contrat en alternance, intérim, contrat saisonnier, etc.

Elle intervient également pour :

- Avoir du soutien dans des démarches administratives : recensement, JDC, démarches d'état civil, etc.
- S'informer sur l'accès au logement, les aides, les interlocuteurs, etc.
- Se documenter sur la mobilité : aides au permis de conduire, les transports en commun, etc.
- Être accompagné dans des questions liées à la santé : accès aux soins, couverture sociale, etc.
- Echanger sur la vie locale, la culture, les loisirs, les activités sportives.

Contact :
Mission Locale
Riom Limagne Combrailles
3 avenue de Châtel-Guyon
63200 Riom
Tél : 04.73.38.50.13
www.milo-rlc.eu

Balinzat



Qui sommes-nous ?

L'association BALINZAT est une association intercommunale née en 2009 suivant la loi de 1901. BALINZAT a pour but de :

- valoriser, animer et promouvoir les chemins de randonnées et le patrimoine, sur le territoire de la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat.
- proposer des actions d'entretien et d'aménagement des chemins.
- proposer des actions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.
- assurer directement avec l'Office de Tourisme des activités de promotion du patrimoine local et des chemins.
- organiser des manifestations publiques

Découverte du patrimoine

Avec BALINZAT, partez à la découverte du paysage et du patrimoine historique, culturel et religieux de 14 communes de l'ancienne Communauté de Communes d'Ennezat.

Vous pourrez découvrir le long du parcours, des villages et des cours d'eau.

Randonnées pédestres

- La Côte Rouge : boucle de 15 km au départ de St-Laure
- Les Méandres de la Morge : boucle de 7 km au départ des Martres-sur-Morge.

Randonnées VTT

- Les Javouls, boucle de 35 km au départ de Surat
- Le Bedat, boucle de 37.5 km au départ de St-Beauzire

En convention avec la Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE et

VOLCANS, nous entretenons le suivi du balisage de 112 km de chemins balisés (circuits permanents cités ci-dessus). Cette activité ponctuelle est réalisée au printemps et en début d'été de façon à relever les travaux à réaliser à l'automne (implantation de poteaux, mise en place de balises PVC). L'harmonisation des balisages avec ceux du territoire RLV a été réalisée



Si cette activité vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter, nous manquons de bénévoles
 Par courriel : balinzat@orange.fr
 Par mobile : 06 88 49 60 72
 Par courrier : Balades en Limagne d'Ennezat (Balinzat), G. JAMMET, 1 chemin des Marnes 63720 MARTRES SUR MORGE

<https://balinzat.wixsite.com/>

Evolution du tarif de l'assainissement



Depuis 2020, la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans est compétente en matière d'eau et d'assainissement sur l'ensemble des 31 communes du territoire. Aussi, un « service des eaux » a été créé par RLV, destiné à piloter ces compétences en lien étroit avec les communes, avec une attention portée à la performance du service public, à la solidarité territoriale et à la préservation de la ressource en eau.

A la suite d'un important travail de concertation avec les élus du territoire mené en 2021, une démarche de cohérence tarifaire du prix de l'eau et de l'assainissement a été mise en place. C'est une volonté forte et partagée d'aller vers une équité entre les habitants, en matière de qualité de service rendu mais aussi en matière de tarif. Ainsi, pour les habitants de la commune de Saint-Laure, la redevance RLV sur la partie assainissement va augmenter pour financer plus de 900 000 € de travaux de modernisation des ouvrages sur les 10 prochaines années. Parmi les chantiers les plus importants à conduire figure la réhabilitation de la station d'épuration dont les études

vont débuter dès cette année 2022. La part variable du tarif assainissement communautaire passera de 0,6000 € à 0,8174 € HT pour un mètre cube d'eau consommée. Ce nouveau tarif sera appliqué lors de la prochaine facturation, sur les volumes consommés à partir du 1er janvier 2022. L'ensemble des tarifs sont consultables sur le site internet de RLV à la rubrique Vivre > Service des eaux > Ma facture
 Service des eaux de RLV : eau.rlv@rlv.eu ; ou par téléphone : 04 73 67 11 00 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Communauté d'agglomération RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Agglomération de 68 000 habitants, la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans est composée de 31 communes dont la commune de Saint-Laure.

Porte d'entrée du territoire UNESCO et du Parc naturel des Volcans d'Auvergne, Riom Limagne et Volcans détient le label "territoire d'excellence des activités de pleine nature". Agriculture, les riches terres de la Limagne, tourisme, économie d'excellence, culture et patrimoine : le territoire dispose de nombreux atouts qui en font une aggro innovante et attractive !

Nous vous proposons de faire un tour des sujets d'actualités et des projets portés par RLV actuellement.



Projet de territoire « RLV Ambitions 2030 »

Depuis près d'un an, RLV élabore son projet de territoire pour fixer la feuille de route des 10 prochaines années. Cette démarche permet aussi de réfléchir à l'identité de la communauté d'agglomération et vise à créer un sentiment d'appartenance. Des ateliers, séminaires et réunions de travail associant les élus communautaires, les maires, les élus municipaux et les services intercommunaux se sont tenus durant l'année 2021 et ont permis de mettre en lumière 3 grandes ambitions partagées :

- « vers un territoire affirmant son attractivité et son dynamisme »
 - « vers un territoire uni dans la diversité »
 - « vers un territoire engagé pour les générations actuelles et futures ».
- Une enquête a eu lieu auprès de la population du territoire du 1^{er} octobre au 15 novembre 2021. Les résultats ont permis de créer une « boîte à idées » qui alimentera les réflexions. Le projet de territoire sera finalisé début 2022 par les élus et services de Riom Limagne et Volcans.

**RIOM LIMAGNE
& VOLCANS**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Point d'actualité sur le Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Riom Limagne et Volcans (PLUi) a été arrêté par le conseil communautaire du 9 novembre 2021. Le projet est mis à la disposition des habitants sur le site internet de rlv : www.rlv.eu

La phase « arrêt du projet » ne correspond pas à la fin de la procédure d'élaboration.

Les remarques des habitants pourront être formulées pendant l'enquête publique. Les dates de cette enquête publique seront diffusées sur le site internet de RLV et des communes, dans la presse (La Montagne et Le Semeur Hebdo) et dans la Newsletter de RLV. Des affiches seront apposées dans toutes les communes du territoire. Les habitants pourront participer à cette enquête par courrier, par mail ou en rencontrant directement les commissaires enquêteurs lors des permanences.

Le projet de la nouvelle piscine Béatrice Hess est lancé

Chaque année, ce sont en moyenne 187 000 usagers qui fréquentent la piscine Béatrice Hess à Riom. Cette piscine a été construite en 1995 par l'ancienne communauté de communes, Riom Communauté et configurée pour une population de 32 000 habitants, alors qu'aujourd'hui elle répond aux besoins d'une population communautaire de 68 000 habitants. Elle a été réhabilitée une première fois en 2015 pour apporter des améliorations énergétiques et techniques, pour faciliter l'accessibilité et pour réaménager des espaces d'accueil et des vestiaires. L'équipement a atteint le maximum de sa capacité d'accueil et se trouve actuellement en saturation. De plus, la piscine communautaire nécessite un renouvellement de son offre et le développement de nouvelles activités afin de répondre aux besoins des usagers et d'accroître son attractivité et sa fréquentation. Le nouveau projet porte ainsi, à la fois sur une rénovation et sur une extension du centre aquatique.

Suite aux études menées depuis février 2021 et à la remise de l'avant-projet définitif (APD), l'estimation définitive du coût prévisionnel du projet est de 9 854 707.00 € HT.

Le calendrier prévisionnel des travaux va s'organiser en 3 phases :

- fermeture complète de la piscine Béatrice Hess du 1^{er} juin 2022 à fin 2022 avec une continuité de service à la piscine de Châtel-Guyon pour la période estivale
- réouverture partielle de la piscine Béatrice Hess (halle avec le grand bassin) de début janvier 2023 à novembre 2023
- ouverture du nouveau centre aquatique Béatrice Hess prévue pour novembre 2023.

Coordonnées :

Riom Limagne et Volcans
Accueil : 8 rue Grégoire de Tours
63200 RIOM
Adresse postale : 5 Mail Jost Pasquier
CS 80045 - 63201 RIOM Cedex
04 73 67 11 00
contact@rlv.eu



Artisans

Pompes funèbres Boiteux

ZAC les bords de Morge
04 73 33 25 15

Christian Lopes

Maçonnerie Rénovation d'Auvergne

ZAC des bords de Morge
06 66 38 98 60

L'Atelier de Limagne

Menuisier, Charpentier, Soudeur

4 rue de la rive haute
06 47 83 19 58

Aivadian STB

Plomberie - Electricité

1 bis rue des combes
07 89 58 20 43

Poly Presta Services

Polissage en coutellerie et tous matériaux

25 route de Maringues
04 73 33 24 88

Laurent Selmo

Mutiservices habitation électricité plomberie

6 les mas
06 13 06 50 61

Lionel Pradel

Travaux extérieurs, élagage, taille, tonte, entretien, clôtures

13 route de maringues
06 86 34 00 98

AJ Communication

Communication

5 rue des combes
06 76 17 52 25

Sandrine Faucher

Menuiserie, volets roulants, portails, porte de garage, motorisation

10 rue de l'église
06 52 31 31 06

FT Services Fred Turlier

Maintenance, chauffage, climatisation

5 route d'Ennezat
07 83 85 25 44

MVA Rémy Vargas

Salle de bains, climatisation, installation pompes à chaleur et chauffage, aménagement extérieur bois

28 route d'Ennezat
06 76 45 56 20

Démarches administratives

De plus en plus de démarches administratives peuvent ou doivent être effectuées en ligne. L'utilisateur n'a plus, dans la plupart des cas, à se déplacer.

Ceci permet de raccourcir sensiblement les délais de délivrance des titres et des formulaires.

• Formulaires d'autorisation d'urbanisme

Cela concerne les certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables de travaux, permis d'aménager, permis de démolir, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement de travaux...

Les formulaires nécessaires sont accessibles en ligne sur 2 sites : www.service-public.fr et www.rlv.eu. Depuis janvier 2022, RLV permet aux particuliers et aux professionnels des 31 communes de déposer en ligne des demandes d'autorisation d'urbanisme.

• Délivrance et modification des titres d'identité et de voyage, titres délivrés aux usagers de la route

Certaines démarches, comme la pré-demande de carte nationale d'identité et de passeport ou de leur renouvellement, le duplicata du permis de conduire, le solde des points, le suivi de la fabrication du titre... sont possibles en ligne.

• Démarches en vue du recensement citoyen

Cette démarche, obligatoire, peut se faire à la mairie, mais également en ligne.

Toutefois, pour les usagers qui ne disposent pas d'internet ou qui rencontrent des difficultés à l'utiliser, un point numérique équipé de matériel informatique est ouvert au public (à l'adresse ci-dessous) et un volontaire en service civique est présent pour les aider.

Point numérique en sous-préfecture de Riom

9 Rue Gilbert Romme, 63200 Riom
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15
Pour prendre rendez-vous, appelez : 04 73 64 65 11



Les usagers équipés et familiarisés avec les démarches par voie dématérialisée sont invités à procéder depuis un équipement personnel.

Demande de dérogation scolaire

Même si la commune de Saint-Laure ne dispose pas d'école, les familles doivent se présenter en mairie pour compléter les formulaires de demande de dérogation scolaire pour pouvoir scolariser leurs enfants dans une commune extérieure. Pour information, la commune rembourse les frais liés à la scolarité de chaque enfant aux communes dans lesquelles ils sont scolarisés (entre 700 € et 1300 € pour un enfant en école élémentaire, entre 1300 € et 1700 € pour un enfant en maternelle).

La mobilité

En zone rurale française, seulement 9 % de la population utilise les transports collectifs pour effectuer les trajets du quotidien. Les déplacements sont majoritairement effectués en voiture, que ce soit pour emmener les enfants à l'école, aller au travail, faire ses courses, ou aller chez le médecin.

Vous trouverez ci-dessous, des alternatives que nous pouvons utiliser depuis notre commune ou à proximité.

	Place des chaînes	Le mas	Riom
Lu au Ve	7h08	7h09	7h40 à 8h00
Lu Ma Je Ve	17h07	17h05	16h05 à 16h40
Lu Ma Je Ve	18h37	18h35	17h55 à 18h10
Me	13h57	13h55	13h30 à 13h35

	Place des chaînes	Rue du tour de ville	Le mas	Ennezat
Lu au Ve	8h18	8h22	8h26	8h35
Lu Ma Je Ve	16h58	16h54	16h50	16h40

	Le mas	Place des chaînes	Maringues
Lu au Ve	8h08	8h10	8h20 à 8h25
Lu Ma Je Ve	17h23	17h22	17h10
Me	13h49	13h47	13h35

Transports scolaires

Aller à Ennezat				
En bus depuis Saint-Laure (arrêt bascule - place des chaînes)	Transport à la demande Pour réserver votre trajet il suffit de contacter par téléphone la centrale de mobilité au 04 73 60 41 74 ou de réserver directement en ligne (https://rlv-mobilites.fr)			
	Arrivée à Ennezat	9h40	11h40	13h40
Départ d'Ennezat	10h20	12h20	14h20	16h20
De votre domicile	Transport à mobilité réduite : Pour réserver ce service de transport en porte à porte, contacter la Centrale de Mobilité au 04 73 60 41 74			

Aller à Riom, Mozac, Enval Chatel, Volvic...	
En bus depuis Ennezat	Environ toutes les heures de 6h30 à 19h du lundi au samedi

Aller à Clermont						
		Lun au Ven	Mer	Sam	LuMaJeVe	
En train à partir de Riom	Plus de 20 trajets par jour					
En bus à partir d'Ennezat (ligne 70)	Ennezat	6h35	14h02	13h10	6h35	17h11
	Clermont (gare routière)	7h35	14h50	14h00	7h35	18h07
En bus depuis Maringues (ligne P6)	Clermont (gare routière)	7h35	18h13	12h10	12h10	16h10
	Ennezat	8h25	19h10	13h05	13h05	17h10
En bus depuis Maringues (ligne P6)	Maringues	6h38	12h36		6h36	
	Clermont (gare routière)	7h43	13h36		7h43	
En bus depuis Maringues (ligne P6)	Clermont (gare routière)	18h00		12h15	12h15	17h05
	Maringues	19h07		13h22	13h22	18h14

Aller à Vichy			
		Lun au Ven	Mer
En train à partir de Riom	Plus de 20 trajets par jour		
En bus à partir de Maringues (ligne P28)	Maringues	7h40	14h15
	Vichy (gare SNCF)	8h25	15h00
En bus à partir de Maringues (ligne P28)	Vichy (gare SNCF)	17h30	
	Maringues	18h15	

Et partout...	
En voiture	Grâce au co-voiturage (parking : rue du stade, à Saint-Laure)

Les horaires ci-dessus sont susceptibles d'évoluer légèrement, entre autres à chaque rentrée scolaire ou pendant les vacances scolaires, alors n'hésitez pas à vérifier sur les différents sites. <https://rlv-mobilites.fr/> <https://transportscolaire.puydedome.auvergnerhonealpes.fr/> - <https://www.auvergnerhonealpes.fr/422-puydedome.htm>

Transport tout public

Calendrier des Manifestations 2022

- 16 Les Bazets en fête par l'AAC : **courir ensemble** à Saint Laure
- FÉVRIER** 26 Chasse : **repas** (événement privé)
- MARS** 12 et 13 La Dynamite : **stage QI GONG**
- AVRIL**
09 La ligue contre le cancer : **vente de tulipes**
30 Les Bazets en fête par l'AAC : **chasse aux œufs**
Les Bazets en fête par l'AAC : **fête des escargots**
- MAI** 08 **Commémoration du 8 mai 1945**
14 La ligue contre le cancer : **concert à l'église**
28 Le VII des Bazets : **tournoi de rugby**
- JUIN** 11 Les Bazets en fête par l'AAC : **festival des 2 rivières**
25 Société de Chasse : **tournoi de pétanque**
- JUILLET** 2 Place du Village : **journée éducative agricole**
13 et 14 **Festivités du 14 juillet**
14 Les Bazets en fête par l'AAC : **repas sous les platanes**
24 Tennis Club : **vide-greniers**
- SEPTEMBRE** 10 **Forum des associations**
17 Saint-Laure, Mémoire et Patrimoine :
à la découverte des anciens commerçants et artisans de Saint-Laure
- OCTOBRE** 22 et 23 La Dynamite : **stage QI GONG**
29 Les Bazets en fête par l'AAC : **Halloween**
- NOVEMBRE** 11 **Commémoration du 11 novembre 1918**
12 Le VII des Bazets : **repas truffade**
- DÉCEMBRE** 4 CCAS : **repas des aînés**
3 Place du village : **dégustation huîtres et vin blanc**
11 Les Bazets en fête par l'AAC & l'Amicale des Sapeurs-Pompiers :
parade, spectacle, marché de Noël
11 CCAS : **goûter de Noël des enfants**